



EPE - Algérie Télécom - Spa
Direction Générale
NIF : 000216001808337
Division Achats, Moyens & Patrimoine
Direction Administration Des Marchés

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE
CAPACITES MINIMALES N°08/AT/DG/DAMP/DAM/2025**

Un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour :

« La formation du personnel d'Algérie Télécom sur les domaines de l'Interconnexion Nationale et Internationale, ainsi que le revenu d'assurance et le fraude management, répartie en deux (02) lots »

ALLOTISSEMENT :

Le présent Cahier des Charges concerne un ensemble de deux (02) lots de prestations de formation dans les domaines :

- **LOT N° 1 : Interconnexion Nationale et Internationale.**
 - **LOT N° 2 : Revenu Assurance et Fraude Management.**
- Les candidats peuvent soumissionner pour un (01) seul lot ou les deux (02) lots à la fois.
 - Le soumissionnaire peut être attributaire d'un seul (01) lot ou des deux (02) lots à la fois.
 - L'évaluation se fera par lot.
 - **Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire des deux lots, chaque marché à commandes sera conclu séparément (un marché par lot).**

NB :

Toute offre soumise doit couvrir l'ensemble des thématiques décrits de chaque lot, les offres portant seulement une partie des items ne seront pas acceptées.

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

Cet Appel d'Offres est destiné aux **organismes de formation** qui répondent aux conditions d'éligibilité ci-après mentionnées :

- Organismes de formation de droit algérien **agréés par l'Etat** justifié par un « **Agrément de formation** » en cours de validité délivré par la **Direction de la Formation et de l'Enseignement Professionnels (DFEP)**.
- Présentation d'**une (01) attestation de bonne exécution** dans l'une des thématiques de formation pour chaque lot objet de la soumission.



Le groupement momentané d'entreprises peut être constitué d'un organisme de formation agréé par l'état associé avec un autre organisme de formation non agréé par l'état.

Dans le cas d'un groupement momentané d'entreprises selon la combinaison citée ci-dessus, le chef de file doit être celui qui détient l'agrément de formation délivré par la Direction de la Formation et de l'Enseignement Professionnel (DFEP).

L'attestation de bonne exécution présentée par l'un des membres constituant le groupement momentané d'entreprises, est valable.

Les soumissionnaires doivent fournir tous les documents demandés sous peine de rejet de leur offre. Algérie Télécom se réserve le droit de procéder à la vérification desdits documents.

Les représentants des entreprises intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après :

Direction Générale d'Algérie Télécom
Division Achats, Moyens & Patrimoine
Direction Administration Des Marchés
Département Gestion et Suivi Des Commissions
Service Lancement Des Appels D'offres
Route Nationale n°5 Cinq Maisons Mohammadia
- Alger – Algérie

Contre le versement d'un montant de **cinq mille dinars algériens (5000,00 DA)**, non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie.

Le paiement se fera auprès de la banque BNA Agence 648 el Mohammadia (au niveau du siège de la Direction Générale d'Algérie Télécom), représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire :

Compte en dinars : **N°001 00648 0300 000 001/42.**

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant dûment mandaté à cet effet.

PRESENTATION DES OFFRES :

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et scellées, en indiquant sur chaque enveloppe la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence, ainsi que, sur chaque enveloppe correspondant, la mention « **DOSSIER ADMINISTRATIF** », « **OFFRE TECHNIQUE** » et « **OFFRE FINANCIÈRE** », comme suit :

- 1. Un dossier administratif**, comprenant un (01) original du dossier en format papier plus le dossier en format électronique, inséré dans une enveloppe portant la dénomination de l'opérateur économique, ainsi que la référence et l'objet de l'appel d'offres, avec la mention "DOSSIER ADMINISTRATIF" ;
- 2. Une offre technique**, comprenant un (01) original de l'offre en format papier plus l'offre en format électronique, insérée dans une enveloppe portant la dénomination de l'opérateur



économique, ainsi que la référence et l'objet de l'appel d'offres, avec la mention "OFFRE TECHNIQUE" ;

3. **Une offre financière**, comprenant un (01) original de l'offre en format papier plus l'offre en format électronique, insérée dans une enveloppe portant la dénomination de l'opérateur économique, ainsi que la référence et l'objet de l'appel d'offres, avec la mention "OFFRE FINANCIÈRE".

Ces trois 03 enveloppes seront insérées dans une autre enveloppe externe fermée et anonyme, comportant les mentions suivantes :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES
MINIMALES**

N° 08/AT/DG/DAMP/DAM/2025

Objet: « « La formation du personnel d'Algérie Télécom sur les domaines de l'Interconnexion Nationale et Internationale, ainsi que le revenu d'assurance et le fraude management, répartie en deux (02) lots »

Adresse: Route Nationale n°05, Cinq maisons Mohammedia Alger

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

**Direction Générale d'Algérie Télécom
Direction Administration Des Marchés
Département Gestion et Suivi Des Commissions
Service Lancement Des Appels D'offres
Route Nationale n°5 Cinq Maisons Mohammadia - Alger – Algérie**

La durée de préparation des offres est fixée à **vingt et un (21) jours calendaires** à compter de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale

La date et heure limite de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi ou samedi), la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date du dépôt des offres à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingt (180) jours** à compter de la date d'ouverture des plis.